



Juillet 2024

FORUM DES ETUDES – UNION-IHEDN

Thématique 2024 - 2025

Le Forum des études de l'Union-IHEDN est l'opportunité pour l'ensemble du réseau des auditeurs de participer régulièrement aux réflexions stratégiques.

Les thèmes annuels d'études proposés par l'Union constituent des bases de réflexions et des outils d'aide à la décision. Leur restitution au plan tant national qu'europpéen lors du Forum des études, donne une lisibilité à ces travaux.

Les derniers thèmes d'études ont été en lien avec l'innovation, la résilience et la sécurité des Français.

- En 2019-2020, le thème d'étude a été « *L'innovation : chance, contrainte ou défi pour la France* ».
- En 2020-2021, le thème d'étude a traité la question de « *la Résilience* ». Le Forum s'est tenu en décembre 2021 au Havre, organisé par l'AR11 Normandie Seine-Maritime.
- En 2021-2022, le thème d'étude s'est focalisé sur la « *Géopolitique de la sécurité des français* ». Le Forum des études est accueilli par l'AR1 Aquitaine à Bordeaux.
- En 2022-2023, le thème d'étude, traité le 17 novembre 2023 à l'Ecole Militaire à Paris s'est intitulé : « *Esprit de Défense & Engagement dans la France d'aujourd'hui* ».
- En 2023-2024, le Forum des Auditeurs qui se réunira à Troyes, le 22 novembre 2024, sur le thème : « *Le citoyen, la défense nationale et la dissuasion nucléaire* ».

En lien avec l'identité et les priorités de l'IHEDN, le thème proposé pour l'année 2024-2025 est :

Défense : L'Union Européenne à la croisée des chemins

Au-delà d'une présentation détaillée du sujet, les rapports des Auditeurs devront proposer dans leurs livrables, des illustrations ou études de cas nationales ou internationales, des entretiens d'experts, une analyse critique et un diagnostic, puis partager des recommandations et pistes d'actions.

Après une analyse et un diagnostic, voici quelques questions qui pourront guider la réflexion libre des Auditeurs :

- L'Union Européenne peut-elle donner vie à une nouvelle Europe de la Défense ? Quelles directions donne la « Boussole Stratégique » ?
- Comment l'OTAN et l'Union Européenne peuvent-elles mieux s'aligner ? Quels rôles doivent jouer les Etats-Unis d'Amérique ?
- Comment peut se construire le leadership européen en matière de défense ?
- La France, puissance nucléaire doit-elle proposer son outil de dissuasion à ses partenaires européens ?
- Quels avensirs pour la PESD (Politique européenne de sécurité et de défense), l'AED (Agence européenne de défense) ou encore le FED (Fonds européen de défense) ?
- Comment pourrait évoluer l'industrie de défense européenne ?
- ...

Les rapports d'études proposés devront respecter les conseils de formes proposés dans le Guide méthodologique.



« Défense : l'Union Européenne à la croisée des chemins »

Dans la situation géopolitique mondiale actuelle, quelle articulation peut être envisagée entre l'UE et l'OTAN ? Comment donner à l'industrie de défense européenne les moyens d'atteindre l'autonomie stratégique de l'Europe tandis que la guerre fait son retour sur le continent européen ? Ce furent là des thématiques abordées par le Forum organisé par l'ACADEM les 13 et 14 mars 2024, cette première édition visant à reconquérir et faire rayonner la pensée stratégique européenne.

L'Union-IHEDN souhaiterait, en vue de la seconde édition du Forum ACADEM, recueillir la réflexion, l'opinion des auditeurs sur ce sujet, sachant qu'il faut désormais replacer la guerre au cœur des organisations de défense. Car si l'Europe doit disposer de capacités réelles et crédibles pour répondre à ses besoins et faire face aux menaces, la France doit contribuer à *européaniser l'économie de guerre tout en renforçant le pilier européen de l'OTAN, sachant que l'Europe ne fait pas partie de l'OTAN, même si la plupart de ses membres en font partie.*

En matière de défense de l'Europe, en dépit de tentatives autonomes timides, la guerre en Ukraine met en évidence le rôle majeur des Etats-Unis sur le plan politique et le rôle essentiel de l'OTAN sur le plan politico-militaire. L'autonomie stratégique de l'Europe n'aura-t-elle été qu'un rêve ?

L'Europe de la défense veut-elle et peut-elle être :

- Le pilier européen *de* l'OTAN (le *de* se référant à une autonomie d'appréciation et d'action dans l'alliance – notion de contrôle opérationnel) ?
- Le pilier européen *dans* l'OTAN (le *dans* se référant à une subordination – notion de commandement opérationnel) ?
- Ou doit-elle se résigner au statu quo actuel dans lequel elle n'existe au sein de l'Alliance que par l'adhésion et la contribution de ses pays membres ? Ou une autre voie est-elle envisageable ?

L'élargissement de la dissuasion nucléaire française à l'Union européenne est également depuis au moins un demi-siècle un des éléments du débat sur la sécurité en Europe. « *Il nous faut renforcer le pilier européen de l'Otan, y compris en termes de dissuasion* », reconnaissait le chancelier allemand M. Olaf Scholz mi-février 2024 lors de la Conférence de Munich, le grand rendez-vous annuel de la sécurité transatlantique, actant ainsi un revirement à la fois stratégique et idéologique de l'Allemagne depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

A l'époque de la Guerre froide l'important pour le président Mitterrand était de proclamer : « *La dissuasion, c'est Moi* ».

Mais tout récemment, dans un entretien avec des jeunes Européens publié le 27 avril 2024, le **président Emmanuel Macron** s'est dit prêt à « *ouvrir le débat* » d'une **défense européenne** qui comprendrait aussi l'arme nucléaire : « *Je suis pour ouvrir ce débat qui doit donc inclure la défense antimissile, les tirs d'armes de longue portée, l'arme nucléaire pour ceux qui l'ont ou qui disposent sur leur sol de l'arme nucléaire américaine. Mettons tout sur la table et regardons ce qui nous protège véritablement de manière crédible* », a déclaré le chef de l'État, en ajoutant que la France garderait « *sa spécificité mais est prête à contribuer davantage à la défense du sol européen* ».

En ce cas la profession de foi du président Mitterrand se transformerait-elle en : « *La dissuasion, c'est Nous* » ?

Alors quel avenir pour l'OTAN et quelle place pour la France dans un OTAN que les Etats-Unis, quelle que soit l'administration en place, voudra taxer fortement tout en éloignant le bouclier que seule la dissuasion nucléaire française voire européenne pourra, sinon remplacer, du moins compenser ? Nous sommes effectivement à la croisée des chemins !

Après les réflexions récentes de l'ACADEM la parole est aux auditeurs...



CONSEILS & GUIDE METHODOLOGIQUE POUR LES RAPPORTS D'ETUDES DE L'UNION-IHEDN

La qualité de la contribution demandée dépend non seulement de l'originalité, de la pertinence, et de la valeur ajoutée des réflexions qui y sont exposées, mais aussi du respect des contraintes de forme, structure et style mentionnées ci-dessous.

Votre document final doit comporter entre 18 et 20 pages maximum (hors annexes).

Votre document doit être envoyé au plus tard le lundi 2 juin 2025.

- A : delegation-union@union-ihedn.org

1. MISE EN FORME

La contribution ou le mémoire demandé doivent comporter les éléments suivants :

Page de couverture

Une page de couverture mentionnant : le numéro et le nom de l'Association Régionale, le titre de la contribution, les noms des auteurs (le rédacteur en premier auteur), la date de soumission. Voir exemple en Annexe 1.

Page sommaire

Page résumé et mots clés

Un résumé de **250 mots** doit exprimer le contenu du mémoire et en présenter les points clés

Liste de **5 à 10 mots clés** décrivant le contenu du mémoire.

Introduction

Développements

Conclusion

Bibliographie

Annexes



2. STRUCTURE

La structure de la contribution demandée doit comporter

Introduction

L'introduction doit présenter les grandes lignes du mémoire. Elle contient :

- une partie généraliste avec **une phrase d'accroche** et les **définitions des termes du sujet**,
- une seconde partie précisant **l'intérêt du sujet**, son **périmètre** et la **problématique** soulevée.
- **l'annonce du plan (deux ou trois grandes parties)** présentant l'articulation de la thèse qui sera soutenue tout au long du mémoire afin de répondre à la problématique énoncée auparavant.

Développements

Le plan doit refléter la réponse des auteurs à la problématique posée dans l'introduction.

Le plan est une stratégie de démonstration en deux ou trois parties maximum. Idéalement les parties (1., puis 2.) sont numérotées ainsi que les sous-parties (1.1 / 1.2...) => (1. / 1.1 / 1.2 // 2. / 2.1 / 2.2 ...).

Chaque nouveau paragraphe doit s'enchaîner logiquement avec le précédent. Il part des éléments apportés par ses prédécesseurs et lui apporte une plus-value. Il doit y avoir une progression : du plus simple au plus complexe ; du déjà connu aux éléments les plus novateurs de la démonstration.

Les titres doivent être simples et clairs.

Chaque partie doit débiter par une courte introduction qui rappelle (i) l'enchaînement de la partie considérée avec la partie précédente, (ii) la problématique singulière à laquelle la partie considérée doit répondre et (iii) l'annonce du plan qui sera suivi pour répondre à cette problématique.

Enfin chaque partie se terminera par une courte conclusion qui synthétisera la démonstration et permettra l'enchaînement avec la partie suivante.

Conclusion

La conclusion doit récapituler les principaux résultats de la recherche sans répétition et ouvrir de nouvelles perspectives.

Les conclusions de vos travaux doivent prendre la forme de propositions ou de recommandations pour les décideurs.

Annexes

Une annexe est un document indispensable à l'approfondissement du sujet par le lecteur auquel le texte principal du mémoire renvoie.



S'il y a plusieurs annexes, elles doivent être numérotées. (Annexe 1 : Titre de l'Annexe / Annexe 2 : Titre de l'Annexe...)

Bibliographie

Une bibliographie doit contenir les ouvrages, articles, rapports, avis, dont vous vous êtes servi.

La norme typographique est la suivante :

Pour un ouvrage : Dupont (M.), Titre du livre en italiques, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, nombre de pages.

Pour un article : Dupont (M.), « titre de l'article entre guillemets », titre de la revue en italiques, numéro / volume, année, page (p. 2 et s. ou pp. 2-10).

Pour un article web ou site web : Nom, Prénom, « Titre de l'article », Titre de la publication ou nom du site, volume, numéro (si indiqués), date de publication, URL (date d'accès)

3. STYLE

Consignes d'écriture

• **Ton et Style.** Le style employé doit être clair, fluide et bref.

Il est essentiel de choisir les termes employés (notions, expressions et concepts adaptés au secteur professionnel visé) avec précision.

Le ton employé doit être neutre. Evitez les adjectifs caustiques, polémiques. Réfrérez les tentatives d'humour. Ne prenez pas pour acquis la bienveillance de votre lecteur.

« Ce qui est excessif est insignifiant » (Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord)

• **Justification des arguments :** A chaque nouvelle idée proposée, le lecteur doit savoir comment vous savez ce que vous avancez : **cet indispensable travail d'administration de la preuve est le propre de la démarche scientifique.** Justifiez et démontrez vos arguments. Evitez les arguments péremptaires, d'autorité. Et n'oubliez pas d'indiquer le cas échéant, quelle est votre source en la référant !

• **Citations :** mettez la citation entre guillemets (sans mettre le texte en italique) et précisez les références en notes de bas de page.

Règles typographiques

Présentation : le texte doit être en Times New Roman, taille 12, interligne 1.

Le texte doit être justifié. Un paragraphe peut commencer par un alinéa (entre 0,5 et 1cm).

Les notes de bas de page seront en Times New Roman, taille 10, simple interligne.

Les pages doivent être numérotées. Et le n° de page doit être reporté dans le sommaire.

Les formats de la page : Dans WORD, vous réglez les marges dans Fichier/Mise en page. Marge de gauche : 3 Marge de droite : 2,5 Marge du haut : 2,5 Marge du bas : 2,5



Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter par courriel :

delegation-union@union-ihedn.org

Bon travail à tous !

*L'équipe du Forum des Etudes de l'UNION-
IHEDN.*